

FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 15 novembre 2019 – n° 285

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

https://telechargement.sante.gouv.fr/d234716b299fa053c365/PJ_n%C2%B0285.zip

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

FORMATION PROFESSIONNELLE - EMPLOI

1. Formation ouverte à distance – Appel à contribution

Le réseau national du service public de formation (RNSPF) lance un appel à contribution pour produire des contenus de formation ouverte à distance (FOAD).

L'objectif de ces productions est d'alimenter une bibliothèque de ressources mutualisées entre les membres du réseau.

Le RNSPF accompagnera techniquement et pédagogiquement les porteurs de projets. Les modalités de cette opération sont détaillées en pièce jointe (document Cahier des charges - appel à projet Mutualisation des contenus de formation) ou [sur le site du RNSPF](#).

Nous vous encourageons vivement à inscrire votre établissement dans cette dynamique de travail collectif, au bénéfice de l'ensemble du réseau.

Merci de transmettre ces informations au département des formations et aux agents potentiellement concernés.

2. MOOC des évaluateurs

Le déploiement du MOOC des évaluateurs se poursuit progressivement. Pour rappel, ce MOOC porte sur la fonction « d'évaluateur ». Son utilisation implique que les services ou établissements intéressés désignent un référent.

Un module de formation pour ces référents est proposé au CREPS de Dijon **du 18 Décembre 10h au 20 décembre 16h**.

Chaque service ou établissement a la possibilité d'inscrire une personne à cette formation dont l'hébergement et la restauration seront pris en charge par le CREPS de Dijon (transport à la charge de l'établissement ou du service).

Il est cependant possible d'inscrire des personnes supplémentaires qui ne seront pas, dans ce cas, prises en charge financièrement.

Les inscriptions sont recevables avant le 1^{er} décembre 2019 à l'adresse suivante : RNSPF@creps-dijon.sports.gouv.fr.

RESSOURCES HUMAINES

Dématérialisation des bulletins de paye – Tous les établissements, hors IFCE – voir Flashs info n°283 et n°284

Nous vous précisons que, selon les informations transmises par la DGFIP, dès lors qu'un agent est destinataire d'un bulletin de paye sous format papier émis par les services Liaison-Rémunération des finances publiques, il est en capacité d'activer (avec ses références bancaires) son volet Rémunération sur l'ENSAP (et accéder à ses bulletins de paie en format électronique) et ce, quel que soit son statut : fonctionnaire, contractuel CDI ou CDD ou vacataire à l'acte ou à la tâche....

Les vacataires sont donc également concernés par le déploiement de ce dispositif.

Il vous appartient par conséquent, dans le cadre de la prise en charge des vacataires qui interviennent dans votre établissement de :

- les informer qu'ils ne seront plus destinataire d'un bulletin de paye en version papier
- leur communiquer toutes les informations nécessaires pour activer leur espace « rémunération » sur le site de l'ENSAP.

Merci de nous faire remonter les éventuelles difficultés concernant cet aspect et nous signaler les éventuelles situations individuelles problématiques (ds.a2@sports.gouv.fr avec copie à votre référent.e).

VIE DES ETABLISSEMENTS

1. Un nouveau groupe pour défendre le cheval au Parlement européen

Le 15 octobre dernier, s'est tenue la première réunion du groupe cheval du Parlement européen pour la nouvelle mandature 2019-2024.

Cet événement a été l'occasion de présenter les grands enjeux de la filière à la nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et aux députés européens élus en mai dernier.

Une première rencontre avait déjà eu lieu en juillet 2019, entre la direction générale de l'IFCE et Madame von der Leyen, au CHIO d'Aix-la-Chapelle dont la France était l'invitée d'honneur.

Vous trouverez, dans le dossier des PJ, un compte rendu de cette réunion rédigé par l'IFCE.

2. Agenda des établissements

- **Mardi 19 novembre** : CA de l'ENVSAN (St Pierre-Quiberon)
- **Vendredi 22 novembre** : CA de l'ENSM (Chamonix)
- **Vendredi 22 novembre** : CA du MNS (Nice)
- **Vendredi 22 novembre** : Comité de pilotage PSQS - Indicateurs nationaux CREPS
- **Mercredi 27 novembre** : Commission administrative – Emplois de direction des CREPS

A la semaine prochaine